

# Contrôle

## Contrôle des moyens de secours

2021/2022



+33 (0)1.56.05.30.30



contact@amex-services.fr



www.amex-services.fr



www.norme-erp.fr



**Assistance Maitrise EXpertise**

32 Chemin Du Sautaret 38790 Saint Georges d'Épéranche  
Siret : 50378687300060 - certifié sous le n° 119 217 716 92

# Contrôle des moyens de secours



Tout établissement est tenu de faire contrôler ses équipements de secours (RIA, Extincteurs, Désenfumage naturel (Skydome), déverrouillage des portes automatiques ou à serrure électrique, ouverture des issues de secours, cheminements vers les évacuations, stockage dans les lieux appropriés, audibilité du signal d'évacuation en tout point de établissement, connaissance des procédures d'évacuations par le personnel, affichages réglementaires ...).

Ce contrôle a pour but de vérifier le bon fonctionnement des moyens de secours. Il est obligatoire pour les établissements recevant du public (ERP) et recevant des travailleurs.

## Cette vérification comprend :

- Vérification des Moyens de secours,
- Test de vérification de bon fonctionnement,
- Vérification périodique des systèmes de désenfumage naturels
- Vérification périodique des systèmes de sécurité incendie (SSI)

## Réglementation :

- Code de la construction et de l'habitation (articles R123-43)
- Arrêté du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP).
- Article MS 73
- Article PE4\$2
- Article DF 10

## Tarification



Sur devis en fonction de la taille de votre structure

## Que propose A.M.EX. ?

Grâce à sa veille juridique, nos experts supervisent l'ensemble de vos établissements et vous prémunissent de tout écart ou risques, financier et pénal, possibles.

A.M.EX. propose de suivre le contrôle en différentes étapes :

- Organiser et planifier les contrôles
- Analyser les rapports de contrôle
- Analyser les réserves émises
- Validation par le responsable / Client
- Allouer la levée des réserves aux divers mainteneurs choisis par le Client
- Effectuer le suivi des levées des réserves
- Fourniture et Mise en ligne des attestations de réserve

## Fréquence

- Contrôle : Annuel.
- Maintenance : Annuelle et semestrielle pour les établissements éligibles au code du travail

**Vous souhaitez un devis ? Contactez-nous !**

**+33 (0)1 56 05 30 30**

**[contact@amex-services.fr](mailto:contact@amex-services.fr)**

### Assistance Maitrise EXpertise

32 Chemin Du Sautaret 38790 Saint Georges d'Épéranche  
Siret : 50378687300060 - certifié sous le n° 119 217 716 92

Commissions de sécurité - Contrôles et levées de réserves - Formations  
Registres de sécurité et d'Accessibilité - Éditeur de logiciels réglementaires - Distributeur agréé de défibrillateur ZOLL